

FRAT - OULLINS



VACANCES D'ETE 2019

Stage de Tennis de Table Découverte + Multi-activité
Organisé par le club de Tennis de Table de la
Fraternelle D'Oullins



Stage 1: DU 8 AU 12 JUILLET Laser Game + Trampoline Park + Royal kid
Stage 2: DU 15 AU 19 JUILLET Laser Game + Accrobranche + Flunch
Stage 3 : DU 19 AU 23 AOUT Sortie ol (visite du stade, le musée de l'ol et mini world) + Laser game + Flunch
Stage 4 : DU 26 AU 30 AOUT Bowling + Laser game + flunch

Prix

Stage: 89 Euros la semaine
(Journée complète obligatoire)

10 €uros de réduction à partir du 2ème enfant

HORAIRES : 9 H à 17H

- L'accueil peut être fait à partir de 8h30 et les enfants peuvent rester jusqu'à 17h30 MAXI
- Une tenue sportive est obligatoire : aucun jeune ne sera autorisé à jouer sans.
- Pour le repas de midi, il est possible de manger sur place (micro-onde à disposition).

LIEU : Gymnase la Fraternelle d'Oullins (6, rue Fleury 69600 Oullins)

INSCRIPTIONS : Envoyez le bulletin ci-joint intégralement rempli à :

Mr Alimi Michael 8 Allée Raoul Follereau 69230 Saint Genis Laval

L'inscription sera validée uniquement avec un dossier complet, il faut un chèque à l'ordre de la fraternelle d'Oullins et la feuille d'inscription **pour juillet avant le 28 juin et pour août avant 9 août** : le nombre de places est limité

Pour plus de renseignements tel : Michael 06 35 34 34 14 ou Kevin 06 69 70 18 95

La Frat peut se permettre d'annuler le stage en cas d'un nombre insuffisant de participants (minimum 6 participants).

Un changement d'activité peut avoir lieu si le nombre de participants n'est pas suffisant par rapport à l'activité prévu.

Attention toute annulation dans les 72 heures précédant le début du stage devra être justifiée.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTALE :

VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

ECOLE :

DATE DE NAISSANCE :

PARTICIPERA AU STAGE : N°1 N°2 N°3 N°4 **Facture : OUI – NON**

J'autorise mon fils (e) à rentrer seul :

- A 12h00	oui	non
- A 17h00	oui	non

J'autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des activités (transports en commun, car, véhicules des animateurs) : oui non (en cas de refus, votre enfant ne pourra pas être présent aux activités extérieures, sauf si vous l'emmener par vos propres moyens).

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je, soussigné(e) père - mère - tuteur légal de l'enfant, autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.

Fait à, le/..../2019 **signature des parents ou tuteur légal :**